



Communiqué de presse  
Mai 2024

## Création de la centrale régionale « Breizh Achats »

### Région et Départements unis pour le bien-manger au collège et au lycée

En charge des lycées et collèges publics, la Région et les quatre départements de Bretagne administrative ont œuvré ensemble pour aboutir à la création de *Breizh Achats*, une centrale d'achats régionale qui va permettre à 306 établissements scolaires de s'approvisionner en denrées alimentaires de qualité, auprès de producteurs locaux. L'enjeu des 5 collectivités fondatrices est de mutualiser leurs achats pour offrir aux équipes de restauration un choix élargi de produits frais, de saison et de proximité, qui leur permettront de bien nourrir leurs jeunes convives. Autre priorité, celle de faciliter l'accès des producteurs locaux à ces marchés, notamment grâce à des allotissements précis et à l'insertion de clauses de non-exclusivité. L'ambition est bien aussi de soutenir l'agriculture bretonne.

Jusqu'ici, collèges et lycées géraient directement leurs achats ou s'appuyaient sur les 5 groupements de commande existant sur le territoire régional. Une organisation qui limitait, faute de temps et de moyens, la recherche de fournisseurs susceptibles de répondre, en quantité et avec régularité, aux demandes en approvisionnements de proximité et de qualité. **A compter de 2025**, *Breizh Achats* permettra aux établissements d'accéder à une vaste palette de produits de qualité, conformes aux exigences combinées des **lois Egalim et Climat & résilience**. Le déploiement, progressif, se fera **sur 3 ans** : la plate-forme lancera ses **premiers appels d'offre en juin** prochain afin de mutualiser des **achats de viandes fraîches et charcuteries**, dès janvier 2025, pour les Côtes d'Armor et le Finistère, puis en septembre, pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

Le coût de fonctionnement de *Breizh Achats* est estimé à **400 000 € par an**. En période de lancement (2024-2025), la Région assumera la totalité du financement de la centrale. Les dépenses seront ensuite partagées avec les Départements, à partir de 2026, et avec les établissements adhérents, à compter de 2027. **Quatre agents** dédiés seront chargés de mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration, conformément aux stratégies d'achat de chacune des 5 collectivités fondatrices.

**Les 209 collèges et 116 lycées** bretons seront associés à ces stratégies et au choix des produits mais resteront libres d'opérer leurs propres approvisionnements en matière de produits de la mer, boulangerie, fruits et légumes frais.

\*\*\*\*\*

#### À propos de la Région Bretagne et de son plan d'actions en faveur du bien-manger dans les lycées :

La Région consacre **24 M€ par an** aux achats des denrées alimentaires dans les **116 lycées publics** afin que les services de restauration puissent servir aux élèves demi-pensionnaires et internes ainsi qu'aux équipes éducatives près de **9 millions de repas** chaque année.

**Depuis 2020**, à travers son plan d'actions « Bien-manger dans les lycées », la Région s'est engagée à promouvoir auprès de ses équipes de restauration une alimentation de qualité, de saison et de proximité. Et les efforts réalisés en cuisine ont porté leurs fruits (**32,5 % de produits sous label dont 20,6 % de bio** au 1<sup>er</sup> trimestre 2024). Cette ambition forte a été confirmée dans le **2<sup>e</sup> Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2025**, porté par **Simon Uzenat**, élu régional chargé de l'achat public et des projets alimentaires territoriaux. Pour Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne : « *Le bien manger pour tous est une priorité. D'ici la fin de l'année 2025, notre objectif est de servir 65% de produits sous signes de qualité dans nos lycées* ».

## À propos du Département d'Ille-et-Vilaine et de son plan d'actions pour l'alimentation

Le Département a renforcé son ambition « d'acheter plus responsable », à travers l'adoption en septembre 2023 d'un **nouveau schéma des achats responsables 2024-2028**. Avec plus de **3 millions de repas** servis chaque année scolaire dans les **62 collèges publics** d'Ille-et-Vilaine, il réaffirme la priorité de développer et valoriser l'approvisionnement en produits bio, locaux et de qualité pour la restauration collective des collèges publics. **L'adhésion du Département d'Ille-et-Vilaine à Breizh Achats vient renforcer et accélérer la dynamique déjà initiée** à son niveau, à travers la formation des cuisiniers, l'accompagnement vers le 100 % bio et local dans des collèges pilotes, la mise en place de « selfs collaboratifs », ainsi que le déploiement à la rentrée d'un logiciel de suivi pour les collèges. En s'associant à la Région et aux 3 autres Départements bretons, l'Ille-et-Vilaine s'engage à construire une stratégie commune ambitieuse pour accélérer le développement d'une alimentation de qualité et locale pour les collégiennes et les collégiens.

## À propos du Département des Côtes d'Armor et du programme Alimen'Terre d'Armor

Chaque jour, les agents du Conseil départemental assurent la **préparation de 18 000 repas dans les 47 collèges publics costarmoricains, soit 3 millions de repas par an**. L'adhésion du Département des Côtes d'Armor à la centrale *Breizh Achats* s'inscrit dans le programme départemental Alimen'Terre d'Armor dont les actions s'attachent à promouvoir les productions locales de qualité et à réduire les inégalités alimentaires. Elle rejoint de nombreuses actions en lien avec les collèges : lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation aux enjeux d'une alimentation de qualité...

## À propos du Département du Finistère : au côté des familles pour une restauration de qualité et accessible

Le Département du Finistère gère la restauration scolaire de **61 collèges publics**, en s'engageant à proposer des repas de qualité à des tarifs adaptés, en associant des agriculteurs proches des établissements. Il investit pour garantir aux collégiens une alimentation saine et équilibrée à des prix accessibles, tout en promouvant une éducation de qualité dans des locaux adaptés. Outre ses domaines de compétence, le Département a souhaité favoriser l'accès à la restauration scolaire, en garantissant un repas accessible financièrement aux élèves des familles les plus défavorisées. Son Président Maël de Calan a indiqué que « *le Département du Finistère a mis en place à la rentrée 2023 un bouclier tarifaire permettant de garantir un repas aux familles des enfants boursiers à 2 €. Ce soutien financier représente environ 650 000 € par an pour un nombre de bénéficiaires estimé à 1 900 élèves boursiers du réseau public et 1 400 élèves boursiers des deux réseaux privés.* »

## À propos du Département du Morbihan et des selfs collaboratifs « Morbihan Ty Self »

Avec **2 millions de repas servis chaque année** aux collégiens dans ses restaurants scolaires, le département du Morbihan place l'alimentation durable, saine et de qualité au cœur de ses préoccupations.

Constituant l'un des piliers de l'éducation et de la santé des jeunes, les **39 services de restauration des collèges publics** du département et les agents engagés en leur sein ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de pratiques alimentaires saines et respectueuses de l'environnement.

C'est pourquoi le département entend agir massivement sur la réduction du gaspillage alimentaire et renforcer le service des produits locaux, de qualité et de saison.

Ainsi, depuis 2019, le département s'engage dans le déploiement des selfs collaboratifs « Morbihan Ty self » afin de réduire le gaspillage et d'y sensibiliser tous les élèves, lors de la prise de leurs repas. Désormais, en 2024, ce sont 10 restaurants scolaires qui ont adopté cette nouvelle configuration de service aux élèves.

### Contacts presse :

Région Bretagne Odile Bruley : 02 99 27 13 54 ou [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Département d'Ille-et-Vilaine – Maud Aybaly : 07 62 57 83 74 ou [presse@ille-et-vilaine.fr](mailto:presse@ille-et-vilaine.fr)

Département des Côtes d'Armor – Marion Sévenier : 07 64 70 03 83 ou [presse@cotesdarmor.fr](mailto:presse@cotesdarmor.fr)

Département du Finistère – Magali Péron : 02 98 76 26 78 ou [presse@finistere.fr](mailto:presse@finistere.fr)

Département du Morbihan - Sarah Le Borgne : 06 31 47 42 60 ou [presse@morbihan.fr](mailto:presse@morbihan.fr)